

Propos du vignoble

Autor(en): **Mat.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **84 (1957)**

Heft 12

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230629>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Propos du Vignoble

Août ! Quelque répit pour les vigneron. Les sulfatages sont achevés. Les rattachages sont terminés. Il n'y a plus que l'herbe à enlever...

L'on peut maintenant supputer la récolte. Elle sera très irrégulière suivant les régions, les parchets, les terrains et l'âge des vignes. Dans les endroits qui ont été gelés ou visités plusieurs fois par la grêle, il n'y aura rien ou fort peu de chose. Deux ans de suite, c'est beaucoup à supporter.

Les vigneron n'auront pas de peine à vendre leur vin. Mais, comme disait une fois un conférencier : « Tant que la récolte est entre les mains de l'Éternel, on n'est jamais sûr ! »

Bien des marchands, bien des cafetiers restent fidèles à leurs producteurs. Les clients sont habitués à un certain vin et ils n'en veulent pas d'autre. Quand ce dernier est bon, la réclame se fait toute seule. Les vieux disaient déjà : « A bon vin, pas d'enseigne ! »

* * *

Jadis, et pendant un grand nombre d'années, mon grand-père vendait son vin à un hôtelier de Lausanne. Chaque automne, la récolte prenait le chemin de la capitale. Un peu avant vendange, le marchand venait faire une tournée de vignes,

au moment du pressurage, une visite au pressoir, et c'était tout.

Au jour fixé, un charretier de Lausanne arrivait avec ses fustes. On les remplissait, on attachait autour de la bonde un bouquet de dahlias ou de vendangeuses. Et l'attelage s'ébranlait au son des clochettes et au bruit des coups de fouet.

Quelque temps après, grand-père mettait ses pantalons de milaine, une blouse propre, prenait son panier noir à couvercle et montait au chef-lieu chercher l'argent du vin. C'était la seule fois de l'année où il nous rapportait, à nous les gamins, un cornet de caramels.

* * *

J'étais monté il y a quelques jours à l'Hôpital de Lavaux trouver un de mes amis. Quatre malades occupaient la chambre, tous de la région. Tout à coup, l'un d'eux se met à soupirer et à bâiller à se décrocher la mâchoire.

— Ça ne va pas ? lui dis-je.

— Oh ! que oui, répond un de ses camarades ; vous comprenez ?... c'est que le bateau a passé !

Et nous avons parlé du vieux temps, du patois, du *Conteur*. Nous avons raconté des histoires. En voici une :

Un apôtre de la tempérance était allé

faire une conférence dans un de nos villages. Après la séance, le syndic s'approcha de l'orateur et lui dit :

— Vous avez rudement bien parlé. On vous remercie beaucoup. On est d'accord. Nous n'avons pas besoin de cet *alcool* ! On n'a qu'à se contenter de notre bonne eau de prunes et de notre bonne eau de cerises !
Mat.

En parcourant de « Vieux Almanachs »

Blés... d'or !

Dans une lettre datée de Crissier, du 9 août 1857, un certain M. François Cuérez relatait le fait suivant :

Il s'est trouvé, je ne sais par quel hasard, deux grains de froment blanc ordinaire, dont l'un est tombé dans une vigne, et l'autre, dans une allée de jardin d'une petite campagne à Crissier. Ils ont germés et prospérés. On ne leur a fait aucun bien, si ce n'est de leur mettre à chacun un échalas pour appui.

Celui de la vigne a produit 82 tiges, soit épis extraordinairement beaux et en parfaite maturité, qui ont rendu 3010 grains de la plus grande beauté ; celui du jardin a produit 86 tiges, soit épis, mais moins longs que ceux de la vigne et ont rendu 2439 grains...

On voit, par là, quel avantage les agriculteurs auraient à semer plus clair et de bonne heure. Je fais observer ici que ces grains avaient germés en août 1856 et ont eu le temps de « taller... et multiplier... ».

Amis du « Conteur romand », chers abonnés, mots-croisistes !

*Faites connaître le CONTEUR ROMAND autour de vous !
Un nouvel abonné au CONTEUR est un ami gagné à notre cause : la défense et le maintien de notre vieux langage et de nos traditions !*

Résultats du concours de juillet

Le « jeu » de juillet comptait parmi l'un des plus faciles de notre ami Elophe. Peu des 50 concurrents s'y trompèrent... Pour « porte la robe », 6/1 horizontal, la grille originale portait *Velu* ! Au reste, *Pelu* n'était pas faux !

Mais, comme nous l'écrit un de nos « mots-croisistes » qui opta pour « *Pelu* », couvert de poils : « C'est ainsi qu'un P ou un V nous font échouer... d'un poil ! »

Gagnant, M. R. Badoux nous confie : « Est-ce *velu* ? est-ce *pelu* ? Il me semble que *velu* habille mieux et qu'il est moins farfelu ! » En effet, sa grille faisait très habillé ; elle était, mettons, sur son trente et un ! Bravo.

Voici la liste des lauréats après tirage au sort :

- M. R. Badoux, Lovatens.
- M. R. Morerod, Montreux.
- M. E. Deppierraz-Chapuis, Lausanne.
- Mme Dr Perrin, Combremont.
- M. Ed. Fazan, Lausanne.
- M. Robert Porchet, La Sallaz, Lausanne.
- M. Albert Chessex, Lausanne.
- M. Isaac Rouiller, Troistorrents (Vs).
- M. Henri Quendoz, Lausanne.
- Mme J. Klunge, Clarens.
- M. Henri Monnier, Poliez-le-Grand.
- Mme Jeanne Paillard, Orbe.

Douze abonnements transmissibles récompenseront, à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 août 1957, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron S. A., Pré-du-Marché 11, Lausanne.

Epousant forme de vos pieds

Tous les souliers

BALLY - GRAND-PONT

Sont de bon goût et de bon ton !



Grand-Pont 1

dir. J. BARBEY